



## **FORMATION PRATIQUE A LA RECHERCHE *INTRA MUROS* EN MASTER DE CHIMIE**

1 mois (8 ECTS) ou 2 mois (16 ECTS)

### **1. À COMPLÉTER PAR L'ÉTUDIANT-E AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION PRATIQUE**

Nom, Prénom, e-mail, signature de l'étudiant-e :

Formation « simple » (8 ECTS) ou « double » (16 ECTS) :

Début, fin, taux d'occupation (h/sem) :

Titre provisoire :

Responsable, date, signature :

→ *Transmettre une copie au conseiller académique pour enregistrement de la formation pratique et conserver l'original chez le responsable du stage*

---

### **2. ÉVALUATION FINALE DU RAPPORT DE LA FORMATION PRATIQUE**

Note attribuée :

Titre définitif (si différent du titre provisoire) :

Date et signature du responsable :

→ *Transmettre l'original complété au conseiller académique pour validation des crédits*

---

Par leur signature, le responsable et l'étudiant-e s'engagent à respecter les règles de la Section de chimie et biochimie relatives à la réalisation des formations pratiques et travaux de Master.